



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le lundi 3 juillet 2023

COMITE SYNDICAL DU 28 JUIN 2023 A CLARAFOND-ARCINE

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de délégués votants : /
Date de convocation : 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Clarafond-Arcine, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), FOL Y. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens),

Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), CESMAT F. (Savigny), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry), FOL C. (Vulbens), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF),

Invités : REVILLOUD J.-F. (Clarafond-Arcine), BORDON J. (SEPNS), JAEGER N. (CEN74), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la petite salle des fêtes de Clarafond-Arcine.

Le quorum n'étant pas atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour, précisant que l'assemblée ne pourra pas délibérer valablement.

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h45 : Intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) : présentation de l'étude sur les forêts et coteaux secs de Cologny et de Moisse (Vulbens),
- 19h45 à 20h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 03/05/23,
- 20h15 à 21h : Questions diverses : Engagements des agriculteurs dans le PAEC « *Salève-Vuache-Usses* », Animations à venir, Préparation de la journée « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète* », Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

INTERVENTION DU CEN74 (ASTERS) :

Nicolas JAEGER, chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters), présente l'étude qu'il a réalisé en 2020 sur les forêts et coteaux de Cologny et de Moisse (état des

lieux/diagnostic, évaluation du patrimoine et définition des enjeux et des objectifs) ainsi que le plan d'actions 2023 – 2027.

Il est rappelé que cette étude s'inscrit dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « *Vuache-Champagne-Genevois* » / Mesure n°11 : Valoriser le Marais de l'Etournel en rive gauche du Rhône (classé ENS par le Département).

En résumé : Le secteur d'étude a une superficie d'environ 300 ha et concerne les communes de Chevrier et de Vulbens. Il englobe les forêts situées au sud du marais de l'Etournel (chênaies charmaies principalement, mais également aulnaies), en très bon état de conservation, ainsi que des prairies (pelouses sèches, prairies de fauche, prairies à molinie), en état de conservation variable. Ces habitats naturels abritent des espèces d'intérêt comme le Sorbier domestique, le Grand capricorne (coléoptère), le crapaud Sonneur à ventre jaune, un certain nombre d'oiseaux dont le Tarier pâtre, la Pie grièche écorcheur et le Pic Mar (site prioritaire pour la Haute-Savoie) et enfin le Murin de Bechstein (chauve-souris).

Les principales actions proposées sont :

- La sensibilisation des acteurs forestiers et des exploitants agricoles,
- La création d'îlots de sénescence,
- La restauration de mares,
- La réalisation d'inventaires complémentaires (Sonneur à ventre jaune, chiroptères, coléoptères saproxyliques).

L'assemblée est ensuite invitée à prendre la parole :

Claude Barbier propose d'étudier la Mappede sarde pour confirmer la présence ancienne de ces forêts sur ce secteur.

Luc Mery propose d'ajouter le Muscardin dans la liste des espèces d'intérêt.

Jacques Bordon explique que la principale difficulté pour la mise en place d'une gestion sur ce secteur réside dans le morcellement du foncier (446 parcelles et 334 propriétaires !).

Pour conclure, l'assemblée rappelle qu'il n'est pas possible pour le moment de s'engager dans un projet de gestion du site, par manque de visibilité sur les financements qui pourront être obtenus à partir de 2024. Le SIV pourra cependant commencer à travailler sur l'animation foncière, en lien avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Luc Mery rappelle que l'enjeu sur ce site est principalement lié à la conservation des prairies sèches. Celles-ci étant étroitement liées au Rhône, il propose de solliciter une aide financière du Fonds Vital Environnement.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente donne ensuite la parole à Stéphane Patry, qui présente les actions réalisées par le SIV depuis le 3 mai 2023 :

Vendredi 5 mai – Viry : Lancement de l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un passage à amphibiens le long de la RD 34, au nord-est de « *La côte* ». Le prestataire chargé de l'étude est le bureau TERE0. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Mesure n°13 du CTENS.

Samedi 13 mai :

- Vulbens : Seconde édition de la « *Run Color du Vuache* ». Stand de ravitaillement et de sensibilisation, animé par Sylvie Rinaldi.
- Valleiry : Cinquième édition du festival « *Made in chez moi et pi d'pas loin* » sur le parvis de l'école. Stand du SIV sur les richesses du Pays du Vuache, animé par Frédéric Baranski et David Excoffier.

- Chevrier : Sortie découverte « *Les oiseaux du printemps* », au sein de la remarquable friche à molinie sur argile de Champ Vautier. Animation : Association Apollon74. 5 participants.

Samedi 20 mai :

- Savigny : Rencontre de tous les Savigny de France et de Suisse. Exposition sur les richesses naturelles du Pays du Vuache.
- Dingy-en-Vuache : Animation Nature « *La nuit des papillons !* », sur les prairies naturelles du Crêt Caillet. Animation : Apollon74 et SEPNS (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine). 6 participants.

Mercredi 24 mai - Chaumont et Clarafond-Arcine : Transfert d'amphibiens sur les sites du Dauzet et du Bois de l'Herse.

Il est rappelé que dans le cadre de la protection du captage de Bange, la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc) a programmé pour le mois de juin 2023 des travaux de réaménagement du bassin de rétention des eaux pluviales (plateforme située à la sortie ouest du tunnel du Vuache).

ATMB avait pris des dispositions pour vider le chenal en mars, malheureusement les pluies ont rapidement rempli le bassin et les grenouilles rouges et vertes se sont installées avant que le chenal et l'ouvrage de sorties soient démolis.

ATMB a donc cherché rapidement une solution pour déplacer la population d'amphibiens. En accord avec les membres du bureau du SIV, deux sites ont été proposés : Les étangs du Dauzet (Chaumont) et la mare située dans le Bois de l'Herse (Prés Château / Clarafond-Arcine). Ces deux zones humides accueillant déjà des populations d'amphibiens et étant situées sur des propriétés communales, gérées par le SIV. Il a cependant été demandé à ATMB de solliciter officiellement les communes pour une autorisation.

ATMB a parallèlement demandé les autorisations nécessaires à l'administration, qui a signifié son accord le 11 mai. Une structure agréée pour le transfert des amphibiens (Ingerop) a également été mandatée. Le transfert a été réalisé le mercredi 24 mai. Les grenouilles vertes ont été transférées dans les étangs du Dauzet et les grenouilles rouges dans la mare du Bois de l'Herse.

Bilan : 24 Grenouilles vertes, stade adulte, ont été relâchées sur le site du Dauzet. 2 individus n'ont pas survécu malgré les conditions de transfert adaptées. 30% de têtards ont été relâchés (70% présentaient des traces de prédation et n'ont pas été prélevés).

2 Grenouilles rousse adulte ont été relâchées sur le site du Bois de l'Herse en parfaite santé.

Jeudi 25 mai - Jonzier-Epagny : « *Rando Vuache* » sur le Sentier Nature du Vuache. 15 classes participantes (4 de Vulbens, 4 de Savigny, 3 de Chevrier, 2 de Chênex et 2 d'Usinens), soit environ 450 enfants ! Deux ateliers proposés par le SIV : découverte des plantes indigènes et de l'artisanat traditionnel avec Stéphane Patry, découverte des insectes avec Jacques Bordon.

Pour rappel : Cette randonnée est ouverte à toutes les écoles qui le souhaitent et qui sont affiliées à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires). Une année sur deux, la randonnée se fait sur le « Sentier Nature du Vuache », l'autre année sur le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » à Clarafond-Arcine. Si des enseignantes sont intéressées pour 2024, elles peuvent contacter Nathalie Schultz, Directrice de l'école de Chevrier (04.50.04.25.99) dès septembre-octobre, date à laquelle se font les inscriptions.

Luc Mery informe l'assemblée que le Sentier Nature du Vuache fête ses 20 ans !

Dimanche 28 mai – Chaumont : Sortie découverte « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* », sur le GR « *Balcon du Léman* », du chef-lieu jusqu'au sommet de la montagne. Animation : SEPNS et LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). 8 participants.

Du 1^{er} au 30 juin - Valleiry : Installation de l'exposition itinérante « *Les rencontres animales ... le jeu de l'amour & du hasard* » au sein de la Maison de santé du Pays du Vuache.

Du 5 au 16 juin : Travaux de l'équipe technique Salève/Vuache :

- Accueil de Méline Hertzog, étudiante en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'ISETA (Institut des Sciences, de l'Environnement et des Territoires d'Annecy), pour un stage de six semaines (du 5 juin au 13 juillet 2023),
- Renforcement de la barrière de l'observatoire de la migration à Chevrier,
- Réouverture du point de vue à l'extrémité Nord du Vuache (en face du Fort L'Ecluse),
- Mise en place d'un renvoi d'eau supplémentaire au-dessus du chef-lieu de Chaumont (sur le GR « *Balcon du Léman* »).

Denis Chaumontet explique que les renvois d'eau réalisés avec des glissières de sécurité sont peu fonctionnels et qu'il serait préférable d'installer des rigoles métalliques profilées de type « Reverdo ».

- Installation de différents panneaux :
 - o Un panneau « Pierre à cupules » aux Grandes Chises (Clarafond-Arcine),
 - o Un panneau d'accueil pour le départ des boucles « *Aux sources du Parnant* » et « *Boucle VTT de la Semine* » / Parking de l'église de Clarafond,
 - o Une plaque « hommage » pour Jacques Bordon, au sommet du Vuache,
 - o Trois panneaux « Alpage » sur les pâturages du Vuache.
- Réhabilitation de la portion de sentier effondrée en bas du hameau de Fruitière (Boucle « *Aux sources du Parnant* »), en collaboration avec Pierre Mermier.

Et bien sûr, comme chaque printemps, l'entretien du mobilier de balisage et le débroussaillage des secteurs enherbés.

Du 12 juin au 6 juillet – Pays du Vuache : Animations « Corridors Biologiques » pour les enfants des écoles des onze communes du SIV, avec l'association Apollon74. Fiche action n°19 du CTENS (cofinancée par ATMB). Animations réalisées : 12 et 19 juin à Jonzier-Epagny, 13 juin à Valleiry, 19 et 20 juin à Malagny, 22 juin à Chênex, 26 juin à Viry. Il reste le 29 juin à Viry, le 30 juin à Dingy-en-Vuache, le 3 juillet à Minzier, le 4 juillet à Valleiry et le 6 juillet à Vers. Les animations pour les communes de Chevrier, Clarafond-Arcine, Savigny et Vulbens seront réalisées en septembre.

Mercredi 14 juin - Savigny/Chaumont : Montée à l'alpage de 10 génisses du GAEC « *La ferme du Sabot de Vénus* » à Cessens.

Samedi 17 juin – Valleiry et Viry : Animation Nature « *Papillons et Libellules* » au sein du biotope protégé des Teppes de la Repentance. 8 participants.

Jedi 22 juin – Chaumont : Rédaction du premier diagnostic / plan de gestion avec le GAEC Perce-Neige, dans le cadre du PAEC (Projet Agroenvironnemental et Climatique) « *Salève Vuache Usses* », en partenariat avec la Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc.

Samedi 24 juin - Chevrier : Annulation de l'animation Nature « *Le sol et la végétation* », faute de participants.

Le faible nombre de participants aux animations Nature pose question. La communication doit être améliorée. Sylvie Rinaldi propose de transmettre régulièrement aux écoles le programme des animations proposées par le SIV. La mise en place d'animations « payantes » pourrait être étudié à partir de 2024.

Les 27 et 28 juin - Clarafond-Arcine et Chaumont : Protocole Rhoméo / Suivi flore sur le Marais des Hospices et les Bois de l'Herse, en partenariat avec le CEN 74 (Asters). Un suivi identique avait déjà été réalisé en 2020. Ce protocole scientifique, spécifique au suivi des zones humides, permet d'analyser les variations de certains indicateurs (niveaux d'humidité, indices de fertilité du sol, pressions diverses, etc.) et au final d'évaluer l'état de conservation des habitats naturels.

Denis Chaumontet est désigné secrétaire de séance.

QUESTIONS DIVERSES :

Engagements des agriculteurs dans le PAEC « Salève-Vuache-Usses » :

Suite aux différentes permanences organisées ce printemps avec les agriculteurs du territoire pour les accompagner dans la mise en place de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur la période 2023-2027, 27 exploitations ont fait part de leur souhait de s'engager dans une ou plusieurs MAEC.

Pour rappel, six mesures sont proposées sur le PAEC « Salève Vuache Usses » :

- *ESP1 / Protection des espèces : mise en défend de 10% des surfaces engagées sur une période définie. 82 € / ha*
- *ESP2 / Protection des espèces : application d'un retard d'utilisation (fauche et pâturage) minimal de 25 jours ; dates fixées au 1^{er} mai en plaine (en dessous de 1000 m) : fauche possible à partir du 27 mai et au 15 mai en montagne (au-dessus de 1000 m) : fauche possible à partir du 10 juin. 145 € / ha*
- *PRA1 / Gestion par le pâturage : des prairies et des pelouses sèches. 51 € / ha*
- *PRA3 / Gestion par le pâturage : des alpages et des estives. 72 € / ha*
- *MHU1 / Préservation des milieux humides. 150 € / ha*
- *MHU2 / Préservation des milieux humides avec valorisation par le pâturage d'au moins 50 % des surfaces engagées. 201 € / ha*

Il est également possible de cumuler plusieurs mesures.

6 exploitations sont concernées sur le secteur Vuache et 1 est à cheval sur les secteurs Vuache et Usses.

Contrairement à toute attente, l'intérêt de la profession agricole pour ce nouveau PAEC a généré un dépassement de l'enveloppe budgétaire allouée au projet (environ 456 000 € disponibles contre 536 000 € demandés, soit un **dépassement de 80 000 €**).

La notice de territoire, élaborée lors du dépôt du dossier en 2022, prévoyait l'application de critères de priorisation si le nombre de demandes éligibles était supérieur aux capacités de financement.

Ces critères peuvent se résumer ainsi :

- **Priorité 1** : Groupements pastoraux
- **Priorité 2** : Parcelles situées en APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)
- **Priorité 3** : Parcelles situées en PNA (Plan National d'Action « *Maculinea* »)
- **Priorité 4** : Parcelles intersectant les zones Natura 2000 :
 - **Priorité 4.1** : Parcelles qui intersectent la couche habitats d'intérêts communautaires
 - **Priorité 4.2** : Autres parcelles qui intersectent la couche N2000

Il se trouve cependant que l'application de ces critères de priorisation risque d'éliminer un certain nombre d'agriculteurs !

Rappelons par ailleurs que l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de gestion est obligatoire pour chaque exploitation. Celle-ci va générer l'engagement de frais, mais sans connaître à l'avance si l'exploitation sera ou non écartée. Et il sera difficile de faire payer les agriculteurs s'ils ne bénéficient pas du dispositif !

En conséquence, le Syndicat Mixte du Salève (SMS), opérateur du PAEC, en accord avec le SIV et le Syr'Usses, a décidé ne pas appliquer ces critères, mais de modifier les règles d'engagement en n'autorisant pas le cumul de la mesure PRA1 avec d'autres mesures, sur les mêmes îlots agricoles. En appliquant cette règle, l'aide financière par agriculteur baissera certes, mais toutes les exploitations pourraient bénéficier du programme.

Animations à venir :

- **Samedi 8 juillet** – Savigny/Chaumont : Inauguration de la plaque « hommage » pour Jacques Bordon. RDV à 10h au lieu-dit « Les baraques ».

Préparation de la journée « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète* » :

Celle-ci aura lieu le **samedi 16 septembre**, dans le cadre du « World Clean Up Day ». Chaque commune sera invitée à confirmer ou non sa participation et à proposer des sites à nettoyer (cœurs de villages, bords de routes et de rivières, anciennes décharges, etc.).

Les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache, Savigny, Valleiry, Viry et Vulbens informent le SIV qu'elles ne participeront pas à cet événement (journées de nettoyage déjà organisées au printemps).

18^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels : Elle se déroulera sur la commune de Clarafond-Arcine le dimanche 22 octobre 2023. Virginie Miani informe l'assemblée que l'Association des Parents d'Elèves est d'ores et déjà mobilisée pour la préparation du repas, la tenue de la buvette et la fabrication sur place de jus de pommes frais et de « chèvre ». Une réunion de préparation est programmée pour le début du mois de septembre (vendredi 01/09 ou lundi 04/09).

Yann Fol rappelle que comme chaque année, un certain nombre de manifestations sportives va être organisé à la fin de l'été et dans l'automne. Il propose de rappeler aux communes que le SIV doit être informé au moins deux mois à l'avance pour pouvoir émettre un avis.

Pour le moment :

- Randonnée VTT de l'ES de Chilly le dimanche 15 août / Avis favorable du SIV,
- Trail de Musièges le dimanche 24 septembre / En attente de la demande d'avis,
- Trail du Vuache le dimanche 8 octobre / Avis favorable du SIV.

Jacques Bordon explique qu'il a récemment participé à l'Assemblée Générale d'Asters, au cours de laquelle il a été exposé l'avenir des sites Natura 2000 en Région Auvergne Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion : A partir de 2024, sur les 261 sites Natura 2000 que compte la Région, 50 sites « emblématiques » seront directement gérés par la Région. La gestion des autres sites sera répartie entre les Parcs naturels régionaux (PNR), les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) et les Départements (notamment lorsque les sites Natura 2000 sont confondus avec les sites ENS). Soit 23 structures animatrices au lieu de 87 (17 structures porteuses au lieu de 80).

Il explique également que la revue « *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie* » qui a pour finalité la connaissance des richesses naturelles et patrimoniales de Savoie et Haute-Savoie (pour sensibiliser les habitants aux valeurs de ces territoires), ne sera bientôt plus éditée.

Luc Mery informe l'assemblée que le panneau du Parcours de Découverte du Vuache installé dans l'ancienne carrière du Malpas (Chaumont), a récemment été tronçonné aux pieds. Le préjudice financier s'élève à 2 164 €. L'assemblée demande à ce qu'une plainte soit déposée contre X et à ce qu'un article soit publié dans la presse (avec photos avant/après).

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 13 septembre** à 19h sur la commune de **Chevrier** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h30.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Denis Chaumontet